



AUTORISATION TEMPORAIRE

Vaudreuil-Dorion, le 14 janvier 2016

Objet : Débarquement d'usagers au coin des rues Sainte-Angélique et des Explorateurs

Par la présente, le CIT La Presqu'île autorise les chauffeurs du circuit 51 à effectuer le débarquement d'usagers, sur demande, sur le chemin Ste-Angélique, au coin de la rue des Explorateurs en heure de pointe PM.

Cette mesure était déjà autorisée, quoique de façon non-officielle, et est justifiée par une demande de plusieurs usagers du circuit résidant à proximité. Celle-ci ne figurera pas dans le dépliant officiel du CIT La Presqu'île, considérant que cet endroit est uniquement utilisé comme débarcadère.

La mise en service d'un arrêt officiel n'ayant pas été possible à cet endroit pour des raisons de sécurité, **seul le débarquement en heure de pointe PM est permis.**

La permission a une durée indéterminée et prendra fin lorsqu'un avis écrit du CIT la Presqu'île sera émis à cet effet.

Alexandre Villeneuve, MGP

Coordonnateur au transport collectif, CIT La Presqu'île